

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES - FAQ

Dans le cadre de la préparation de notre soumission de propositions techniques et financières pour « L'APPEL À ÉTUDE DE BASE POUR LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DANS LES FEMMES AU BÉNIN ET AU BURKINA FASO » (IIW-B&BF), nous souhaiterions obtenir des informations complémentaires nécessaires à la finalisation de notre dossier.

1. Nous souhaiterions savoir si les organisations basées dans les pays du Nord sont éligibles pour être le candidat principal dans le cadre de cet appel à propositions. **Il s'agit d'un appel d'offres ouvert ; toute personne peut candidater mais doit fournir les informations obligatoires pour les deux parties.**

2. Veuillez confirmer si une organisation non kényane est éligible pour participer à cette opportunité. **Oui, l'appel d'offres est ouvert ; toute personne peut postuler.**

3. **Base de données des bénéficiaires**

- a. L'AECE dispose-t-elle d'une liste consolidée de bénéficiaires déjà sélectionnés, ventilée par pays, guichet (PME, coopératives, institutions financières), secteur et localisation ?

Les entreprises communiqueront les listes de bénéficiaires au fur et à mesure. **Les emplacements et les secteurs d'activité des entreprises ainsi que leurs bénéficiaires sont connus.**

- b. Le consultant aura-t-il accès aux coordonnées complètes et aux données de profil nécessaires à l'échantillonnage (taille, chiffre d'affaires, statut juridique, ancienneté, etc.) ? **Toutes les informations disponibles seront fournies à l'adjudicataire.**

- c. Les données existantes sont-elles déjà désagrégées par sexe, âge et type d'entreprise ? **Oui. Toutes les informations disponibles sont générées par les sociétés dans lesquelles elles investissent et sont désagrégées.**

4. **procédure de sélection des bénéficiaires**

- a. Quelle est la procédure opérationnelle de sélection des bénéficiaires (PME, coopératives de femmes, institutions financières) : appel à propositions, sélection concurrentielle, comité d'investissement, vérification préalable, sélection directe sur la base de critères, sélection aléatoire, etc. ? **Il s'agit d'un modèle de fonds de défi. Mais cela ne s'applique pas à cette mission.**
- b. Les critères de sélection comprennent-ils des seuils minimaux de performance, d'égalité des sexes ou d'intégration climatique ? **Oui. Il existe des critères d'évaluation dans les termes de référence pour la sélection.**
- c. Le processus de sélection est-il le même dans les deux pays ? **Oui.**

5. Zones d'échantillonnage et d'intervention

- a. L'étude doit-elle porter uniquement sur les bénéficiaires directs ou également sur les non-bénéficiaires à des fins comparatives (quasi-expérimentales) ? **Le modèle de référence ne concernera que les bénéficiaires, mais nous sommes ouverts à d'autres méthodologies qui pourraient être proposées.**
- b. Existe-t-il un nombre minimal d'unités d'observation attendu par fenêtre et par pays ? **Le consultant devra sélectionner un échantillon dans la liste qui lui sera fournie. Cet échantillon devra être représentatif de toutes les catégories.**
- c. Quels sont les domaines d'intervention du projet dans chaque pays ? **Les femmes dans l'agroalimentaire**
- d. Certaines régions sont-elles obligatoires dans la couverture géographique ? **Le projet se déroulera principalement dans les grandes villes ; l'échantillonnage doit être représentatif.**
- e. Le programme cible-t-il des segments spécifiques (rural/urbain, taille de l'entreprise, secteur spécifique) ? **Les femmes dans l'agroalimentaire**

6. Fiscalité des entreprises étrangères

Les termes de référence stipulent que « l'AECF est tenue par les autorités fiscales kényanes de retenir l'impôt à la source sur les honoraires des contrats de services et de s'assurer que la TVA est facturée le cas échéant ». Quel est le traitement fiscal/taux applicable à une entreprise étrangère (non kényane) ? **Si vous n'êtes pas citoyen américain, les taxes et la TVA sont payées directement par les consultants conformément à leur législation nationale. Assurez-vous que le coût indiqué dans la proposition financière est tout compris.**

7. Quelles sont les régions exactes d'intervention ciblée au Bénin et au Burkina Faso ? **Principalement dans les grandes villes. Cela sera précisé lors de la réunion de lancement avec les soumissionnaires retenus.**
8. Disposez-vous d'une estimation du nombre de bénéficiaires par catégorie (PME, coopératives, femmes entrepreneures, IMF, institutions) ? **Le portefeuille est encore en cours d'élaboration. Les objectifs pour le Brésil sont de 2 IMF, 9 PME et 5 coopératives. Pour le Bénin, il s'agit de 2 IMF, 4 PME et 5 coopératives. Un échantillonnage sera effectué auprès des bénéficiaires.**
9. Le niveau de désagrégation attendu des données (sexe, âge, territoire, type d'activité, vulnérabilité, climat) est-il standardisé ou laissé à la discrétion du consultant ? **La désagrégation des données comprend (âge, sexe, handicap)**
10. Quels sont les taux exacts de retenue à la source et de TVA applicables aux consultants béninois/burkinabés ? **Si le consultant n'est pas citoyen américain, les impôts et la TVA sont payés directement par lui conformément à sa législation nationale. Assurez-vous que le coût inclut tout lorsque vous présentez la proposition financière.**